



Habilitation familiale

Par Dan46

Bonjour

Mon épouse et moi avons chacun 1 assurance vie .

La banque me refuse tout renseignement , et surtout toute récupération de celle de mon épouse , ne sachant plus signer un acte , car malade Alzheimer avancée .

Nous aurions besoin de ces fonds pour la vie courante .

Quels seraient vos conseils .

Merci d'avance .

Bien Cordialement .

Dan

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez demander une habilitation familiale et commencer par utiliser vos propres fonds le temps que la protection se mette en place.

Quel est votre régime matrimonial ? si communauté légale, tous les revenus sont communs, qu'ils soient placés ou pas.

Par Dan46

Bonjour

Merci pour votre réponse .

Cordialement